



République Française

Département du Doubs

Arrondissement de
Besançon

Canton de Saint-Vit

N° 2024/22/03/02

Date de convocation :

15/03/2024

Objet de la délibération :

Approbation du Compte
Administratif 2023 du
budget annexe
assainissement

Nota – Le Maire certifie

- que le compte rendu de
cette délibération a été
affiché à la mairie
d'Épeugney le

29/03/2024

que la convocation du
Conseil Municipal avait été
faite le

15/03/2024

- que le nombre des
membres en exercice est de
13.

Le Maire

**Registre des Délibérations
du Conseil Municipal de la Commune d'Épeugney
Séance du 22 mars 2024**

L'an deux mille vingt quatre

Le vingt-deux mars à vingt heures et trente minutes,

Le Conseil Municipal de la commune d'Épeugney s'est réuni
en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances après
convocation légale, sous la présidence de M. Guillaume
AYMONIN, Maire.

Présents : M. Guillaume AYMOUNIN, Mme Sonia
DESTAING, M. Guillaume CRETIN, Mme Mégane
GAUTHIER, M. Romuald TAUVERON, M. Jean-Michel
CLEMENT, M. Nicolas DEAU, M. Stéphane LOGUIOT,
M. William RUSTERHOLTZ, M. Éric CLEMENT.

Absents excusés : M. David MARTIN, M. Gwenaël LE
GALLO.

Absents : M. John WETZEL.

Procurations : M. Gwenaël LE GALLO à M. Nicolas
DEAU

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du
Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection
d'un secrétaire pris dans le Conseil, Mégane GAUTHIER,
ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour
remplir ses fonctions qu'elle a acceptées.

Mr le Maire a déclaré la séance ouverte.

S. DESTAING, adjoint aux finances, est désignée à
l'unanimité présidente de séance. Le Conseil Municipal
examine le compte administratif 2023 du budget annexe de
l'assainissement qui s'établit de la façon suivante :

Envoyé en préfecture le 26/03/2024

Reçu en préfecture le 26/03/2024

Publié le

ID : 025-212502207-20240322-2024220302-DE



		Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Réalizations de l'exercice (Mandats et titres)	Section fonctionnement	85 232,99	73 541,78	-11 691,21
	Section investissement	35 436,27	39 858,78	4 422,51
Reports de l'exercice N-1	Section fonctionnement		54 762,05	54 762,05
	Section investissement		46 380,20	46 380,20
TOTAL EXERCICE (Réalizations + reports n-1)		120 669,26	214 542,81	93 873,55
Restes à réaliser à reporter en N+1	Section fonctionnement			
	Section investissement			
	Total des R.A.R.			
Résultat cumulé	Section fonctionnement	85 232,99	128 303,83	43 070,84
	Section investissement	35 436,27	86 238,98	50 802,71
	TOTAL CUMULE	120 669,26	214 542,81	93 873,55

Hors de la présence de M. Guillaume AYMONIN, maire de la Commune, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le compte administratif 2023 du budget annexe assainissement.

Fait et délibéré les jour, mois, an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Maire,
Guillaume AYMONIN

Le secrétaire de séance
Mégane GAUTHIER

